



HAL
open science

La gestion de la perméabilité

Olivier Razac

► **To cite this version:**

Olivier Razac. La gestion de la perméabilité. *L'Espace Politique*, 2013, 20, 10.4000/espacepolitique.2711 . hal-01892681

HAL Id: hal-01892681

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01892681>

Submitted on 2 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



L'Espace Politique

Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique

20 | 2013-2
Barrières frontalières

La gestion de la perméabilité

The Management of Permeability

Olivier Razac



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/2711>

DOI : [10.4000/espacepolitique.2711](https://doi.org/10.4000/espacepolitique.2711)

ISSN : 1958-5500

Éditeur

Université de Reims Champagne-Ardenne

Ce document vous est offert par Université Grenoble Alpes



Référence électronique

Olivier Razac, « La gestion de la perméabilité », *L'Espace Politique* [En ligne], 20 | 2013-2, mis en ligne le 18 juillet 2013, consulté le 29 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/2711> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.2711>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

La gestion de la perméabilité

The Management of Permeability

Olivier Razac

- 1 La réflexion sur l'espace politique, et plus précisément sur l'exercice spatial du pouvoir, a tendance à se focaliser sur la thématique de la frontière, de la limite et de l'exclusion. Cette tendance est tout à fait perceptible dans une série de travaux et d'ouvrages relativement récents¹. Selon cet angle, l'enjeu des délimitations géopolitiques ou urbaines serait essentiellement celui d'une fortification des limites, de la multiplication, si ce n'est la résurgence, de frontières « blindées » empêchant des « intrus » de pénétrer un espace protégé. Il ne s'agit pas de nier ces phénomènes, mais de dire qu'il n'est pas sûr qu'il s'agisse là de l'évolution la plus importante ou la plus décisive de la gestion de l'espace. Le thème de la limite, séparant un dedans et un dehors, s'impose avec facilité du fait de l'évidence de ses manifestations. Matériellement ou mentalement, la ligne permet de situer avec précision la violence de l'exclusion. Lorsque l'on est empêché de se déplacer, d'agir ou de penser, il est logique de se focaliser d'abord sur l'élément concret qui nous contraint ou celui qui peut symboliser cette contrainte, avec le désir de transgresser la limite comme geste par excellence de la résistance.
- 2 Or, il se trouve que l'on peut trouver tout autant d'argumentations selon lesquelles l'enjeu actuel des délimitations de l'espace est la virtualisation, largement comprise comme une dématérialisation des limites, frontières ou clôtures devenues archaïques, dépassées². Dans cette perspective, on indique que des technologies électroniques, optiques, informatiques sont mobilisées d'une manière croissante pour créer des séparations sans avoir besoin de l'épaisseur massive de la pierre ou du béton. D'où l'affirmation, elle aussi assez convenue, que le vrai enjeu sécuritaire actuel ne serait plus celui de la fermeture statique, du renfermement, de l'exclusion mais, au contraire, de la circulation, de la fluidité et de l'ouverture.
- 3 Il s'agit ici de montrer dans quelle mesure l'enjeu du pouvoir sur l'espace, ce n'est ni la fortification, ni la dématérialisation, ni la clôture, ni la fluidité, ni l'exclusion, ni la circulation. Le problème n'est pas de décider entre ces deux évolutions, indéniables, mais qui s'excluent logiquement, au risque de produire une aporie. Il s'agit d'explorer une

articulation plus complexe entre virtualisation et contrôle par laquelle, si virtualisation il y a, elle est bien loin de signifier une simple dématérialisation des contraintes spatiales, une libération de la circulation des flux quels qu'ils soient. Pour dépasser cette antinomie entre fortification et virtualisation, il faut dépasser les considérations esthétiques ou symboliques sur la frontière et la limite. Il faut s'intéresser aux délimitations d'une manière plus « vulgaire », en analysant comment elles fonctionnent concrètement, par quels dispositifs elles sont actualisées, quels éléments elles mobilisent. Et l'on verra que la limite comme ligne de séparation entre un dedans et un dehors n'est qu'un des éléments du dispositif générique qui effectue l'opération de délimitation de l'espace. Un élément qui n'est pas plus important que les autres et qui ne prend sens qu'en relation avec eux³. Ceci nous amènera à l'enjeu principal de cette argumentation, la complexification de notre modélisation du pouvoir sur l'espace doit permettre une autre vision des gestes de résistances à ce pouvoir, gestes qui ne peuvent plus se résumer à la transgression de la limite ou à la coupure des flux. Nous essaierons d'abord de clarifier la notion de « virtualisation » dans son opposition à la « fortification », puis nous montrerons dans quelle mesure le *checkpoint* est un dispositif particulièrement éclairant pour comprendre les enjeux de cette virtualisation. Ceci nous permettra de proposer un modèle de pouvoir sur l'espace basé sur la gestion de la perméabilité, modèle qui implique des gestes de résistances spécifiques qui apparaîtront dès lors plus clairement.

De la forteresse à la clôture dynamique

- 4 La notion triviale de fortification fait assez naturellement référence, sous nos latitudes du moins, à l'image d'un château-fort (Illustration 1). Ce que l'on voit d'abord, et qui cache largement le reste, c'est un mur, une enceinte imposante créant une limite infranchissable. Plus précisément, cette délimitation a pour caractéristiques d'être : 1. matériellement *massive* – sa force est dans son épaisseur 2. *Statique* – l'emplacement est définitif. 3. *Rigide* – l'efficacité de la limite tient de sa solidité contre une attaque physique. 4. *Ostensible* – la forteresse a aussi pour rôle d'impressionner, d'imposer le sentiment de la domination. 5. *Passive*, enfin – la forteresse en elle-même n'est qu'un obstacle incapable de réagir⁴. La vocation du mur est d'opposer une résistance passive au déplacement, d'empêcher physiquement des corps d'entrer ou de sortir. Or, des murailles de ce type, on ne peut que constater qu'il ne s'en construit plus, ou presque plus. Et pourtant, la charge symbolique qu'elles continuent de porter contribue à voiler la spécificité des limites actuelles qui sont bien plus des opérations que des choses.

Illustration 1



Sources : photo trouvée sur internet, présente sur de nombreux sites, crédits inconnus

- 5 Il y aurait évidemment un contre-exemple célèbre : le mur de séparation qu'Israël construit en Cisjordanie et qui ne peut que rappeler la muraille (Illustration 2). En fait, cette « clôture de sécurité » ou ce « mur de l'apartheid » selon le côté où l'on se place, ne prend l'apparence d'un mur en béton de neuf mètres de haut qu'en zone urbaine. Pour le reste, il ressemble à une double barrière de sécurité bordant un couloir de plusieurs dizaines de mètres constituée de rouleaux de barbelés, d'un fossé et d'un grillage de deux mètres de haut (Illustration 3). Ce simple exemple permet d'indiquer que même la fortification la plus dure prend aujourd'hui majoritairement la forme d'un mur « allégé », c'est-à-dire « virtualisé », en grillage et barbelé, plutôt qu'en pierre et en béton.

Illustration 2

Source : <http://www.youphil.com/fr/article/01082-au-pied-du-mur-en-palestine>, article Nazra sur la Palestine, Julie Schneider 09/11/2009

Illustration 3

Source : <http://articles.latimes.com/2010/feb/12/world/la-fg-israel-barrier12-2010feb12>. This section of Israel's separation barrier is in the West Bank Palestinian... (Abbas Momani / AFP/Getty...)

- 6 Mais, par ailleurs, pour ne pas tomber dans le « romantisme » opposé d'une virtualisation conçue comme dématérialisation, décloisonnement, libération des flux, il faut être

attentif au fait que cette « virtualisation » ne représente pas une plus grande porosité de la séparation. En premier lieu, parce que l'allègement matériel est compensé, consolidé par toute une série d'outils technologiques qui en assurent l'étanchéité. Une étanchéité bien supérieure à la muraille la plus massive. Le moindre contact sur la clôture israélienne déclenche une alarme, des caméras placées à intervalle régulier repèrent la cause de l'intrusion et des soldats postés dans des miradors décident ou non d'envoyer une patrouille d'intervention. Ainsi, la virtualisation dont il est ici question ne représente pas une « disparition » de la frontière ou de la limite. Elle signifie que la séparation spatiale, entre un lieu et un autre, se fait avec des moyens qui ne sont plus simplement « actuels », c'est-à-dire figés dans la matière, mais « virtuels » dans le sens de potentiels. Ce qui ne signifie pas moins réels, mais qui ne s'actualisent que lorsque cela est nécessaire (à l'image de la patrouille qui n'intervient que lorsque les senseurs électroniques déclenchent une alarme).

- 7 Ainsi, alors que la fortification, dans sa représentation classique, était *massive*, la clôture virtualisée est *légère* – son efficacité dépend de l'utilisation d'un minimum de matière, l'outil exemplaire en est le fil de fer barbelé (Razac, 2009). Alors que la fortification est *statique*, la clôture virtualisée est *mobile* – elle est facile à déplacer selon l'évolution des besoins tactiques. Alors que la fortification est *rigide*, la clôture virtualisée est *souple* – dans le sens où elle sert surtout à absorber, à retarder l'attaque ou la pénétration pour permettre une réaction appropriée. La fortification est *ostensible* quand sa version virtualisée est *discrète* – le mur attire plus l'attention que la clôture alors qu'il est en fait moins important stratégiquement. Enfin et surtout, la fortification classique est essentiellement inerte et *passive* alors que les nouvelles technologies permettent aux délimitations d'être *réactives* et « intelligentes ». Premier point, donc, la « fortification » des frontières passe aujourd'hui bien plus par une virtualisation des moyens utilisés que par un alourdissement matériel, ce qui est évidemment une utilisation contre-intuitive du terme de « fortification ».

De la clôture au checkpoint

- 8 Pour aller plus loin, revenons à l'image classique de la forteresse afin de rappeler une évidence. L'enjeu de la muraille, et même de la forteresse, n'est pas simplement de cloisonner un espace d'une manière parfaitement étanche. Cet espace il faut bien pouvoir y entrer et en sortir. La plupart du temps, ces entrées et ces sorties doivent être régulières, pour ne pas dire quasi continues en raison de la nécessité des échanges avec l'extérieur, en particulier en matière d'approvisionnement. La forteresse ne se clôture vraiment qu'en cas d'attaque. L'enjeu de la fortification, même de la fortification la plus dure, la plus archaïque, n'est pas simplement de clore un espace mais de contrôler les accès à un espace donné. Bien sûr, mur et porte s'impliquent l'un l'autre, mais le point stratégique d'une forteresse, là où tout se joue, ce n'est pas le mur mais la porte (Illustration 4). La limite, la frontière, le mur ne sont que des éléments partiels de cette opération principale d'entrée et de sortie.

Illustration 4



Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Castell_de_Bonaguil.JPG?uselang=fr, Travail personnel, Josph Renalias

- 9 De la même manière, le « point remarquable » de la frontière militarisée moderne n'est pas la clôture, ce sont les points de passage entre le dedans et le dehors, les dispositifs spatiaux qui permettent de contrôler ce qui sort et ce qui entre, ce que l'on appelle communément des *checkpoints* (Illustration 5). Ces points de passage sont d'autant plus décisifs que les échanges entre le dedans et le dehors sont importants. C'est pourquoi, ici aussi, l'exemple des séparations entre territoires « israéliens » et « palestiniens » est pertinent : ce cloisonnement n'a pas pour vocation d'isoler un côté d'un autre puisque les deux territoires en question sont fortement interdépendants et qu'ils doivent maintenir un niveau élevé d'échanges. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la main d'œuvre palestinienne travaillant en Israël (Illustration 6). D'où l'on voit que, même pour une fortification particulièrement dure et brutale, l'opération essentielle n'est pas de fermer l'espace mais d'opérer un tri permanent sur des flux de populations et de marchandises. Selon cet exemple, l'enjeu sécuritaire des délimitations n'est donc pas : « Que personne n'entre ou que personne ne sorte ». Mais bien : « Il faut que ça circule, mais ne doit circuler que ce qui est autorisé à le faire. » On reconnaîtra là une opposition conceptuelle développée par Foucault, en particulier dans le cours au Collège de France de 1978 (Foucault, 2004). Le geste essentiel de ces délimitations n'est pas celui de l'exclusion souveraine : rejeter le lépreux. Ce n'est pas non plus celui de l'enfermement disciplinaire : garder le pestiféré. Il s'agit du geste propre aux « dispositifs de sécurité » qui caractérisent le développement d'une politique comme gestion de la population générale, ce que Foucault appelle une biopolitique. Par définition, il n'est pas possible d'exclure ou d'enfermer tout le monde, il faut donc contrôler les circulations selon les risques qu'elles comportent. La métaphore médicale est alors celle de l'épidémie de variole qu'il faut maîtriser par un suivi différencié des malades, des vaccinés (selon la qualité de la vaccination) et des non-vaccinés.

Illustration 5



Source : http://news.bbc.co.uk/2/shared/spl/hi/middle_east/03/v3_israel_palestinians/maps/html/settlements_checkpoints.stm

Illustration 6



05h30, des ouvriers palestiniens font la queue au check-point de Qalqilya.

Photo : Antony Drugeon (CC). Source : <http://book.antonydrugeon.fr/la-paix-par-leconomie-chere-a-b-netanyahou-appelee-a-sortir-du-flou/>

- 10 Plus précisément, tout *checkpoint* doit réaliser trois opérations. Premièrement, il s'agit de *détecter* le plus tôt et le mieux possible toute tentative de passage – que l'on s'intéresse aux entrées et/ou aux sorties. Deuxièmement, il s'agit de *retarder* les mouvements indésirables de manière à organiser la réaction. Troisièmement, il s'agit d'*intervenir* de la manière la plus rapide, la plus pertinente et donc la plus efficace possible. Ces opérations sont réalisées par l'articulation entre trois types d'éléments. L'*élément matériel* (mur, clôture, barrière, obstacle, signes etc.) est essentiellement retardateur mais il participe également aux deux autres fonctions et produit l'essentiel des effets symboliques. L'*élément humain* (vigile, surveillant, policier, douanier, soldat, etc.) est quasi indispensable pour mener à bien l'intervention mais il contribue aussi à la détection (en particulier en fournissant des données qualitatives) et au retardement. Enfin, l'*élément « technologique »* (caméras, portiques, détecteurs, ordinateurs, logiciels, etc.) est le cœur de l'opération de détection mais assiste aussi le retardement et l'intervention. Il existe donc autant de *checkpoints* que de combinaisons entre ces éléments en fonction des besoins tactiques.
- 11 Ainsi, les *checkpoints* « durs » du type « Israël-Territoires palestiniens » combinent une fermeture matérielle massive avec des agents militarisés et des technologies *high-tech* (Illustrations 7, 8 et 9). Il s'agit de réaliser les trois opérations (détection, retardement, intervention) d'une manière optimale dans une logique essentiellement répressive. Clôture barbelé et/ou mur en béton, matériel électronique de pointe, agents de contrôle militaires lourdement armés : pourtant, même dans ce cas particulier, on constate que l'enjeu de la fortification n'est pas la clôture et la fermeture mais l'interface d'accès et la circulation en matière d'entrées et sorties. Même dans le cas d'un pays « en guerre », le double enjeu de l'urbanisme de défense qui doit assurer la sécurité de la population est davantage la virtualisation de la séparation et le contrôle de la circulation que le renfermement selon une logique classique de la forteresse et de l'exclusion⁵.

Illustration 7



Source : inconnue

Illustration 8



Source : inconnue

Illustration 9



Source : <http://uprootedpalestinian.wordpress.com/2010/04/15/abu-dia-brutal-attack-at-checkpoint/>

Les checkpoints mous du sécuritaire biopolitique

- 12 Qu'en est-il alors des délimitations de l'espace « chez nous » ? C'est-à-dire dans des espaces plus pacifiés, des espaces où, pour l'essentiel, la population est gérée selon une rationalité biopolitique de protection et d'optimisation de la vie. Ou encore, pour reprendre les termes plus frappants du philosophe Alain Brossat, qu'en est-il des délimitations de l'espace dans les « *démocraties médico-pastorales* » où paissent, relativement tranquillement, des citoyens « *brebis* » (Brossat, 2003, p. 84) ? Précisément, en se focalisant sur l'élément frontière ou clôture, l'on est conduit à penser que la gestion de cet espace est essentiellement différente de la gestion militarisée des circulations, que l'analyse de la seconde n'aide pas à l'analyse de la première. Effectivement, ne serait-ce qu'esthétiquement, nous aurions du mal à reconnaître des formes familières dans cette association de béton, de barbelé et d'armes lourdes qui caractérise le paysage de la sécurisation militaire. Pour l'essentiel, les délimitations sécuritaires des « *démocraties pastorales* » ne peuvent pas se permettre de payer le coût symbolique et politique d'outils de délimitation trop visiblement brutaux. C'est en particulier le cas du barbelé mais aussi des herses, pics et même des murs impressionnants. A la sensibilité immunitaire propre au développement de la biopolitique, s'ajoute une sensibilité historique envers ces outils de la violence politique extrême dont les deux grandes figures sont les camps de concentration et d'extermination nazis et le mur de Berlin⁶. Cette charge symbolique contribue à expliquer pourquoi, de fait, le fil de fer barbelé n'est plus guère utilisé que dans des lieux particulièrement « sensibles » (pour des raisons économiques ou stratégiques) et souvent dans des zones peu fréquentées. Cela ne signifie pas pour autant, bien sûr, que nous sommes libres de circuler comme bon nous semble. Car, si l'élément frontière apparaît comme différent, voire méconnaissable, l'opération de délimitation et de contrôle des circulations s'exerce bel et bien. Et elle s'exerce avec des dispositifs en tout point analogues aux délimitations militarisées, c'est-à-dire par des *checkpoints*.
- 13 En effet, le contrôle des entrées/sorties se fait d'une manière beaucoup moins militarisée, mais tout aussi efficace, dans les zones pacifiées des démocraties libérales où l'on évite d'étaler les signes d'une violence qui doit s'exercer, autant que possible, d'une manière insensible. Il s'agit de contrôler discrètement les passages, tout en permettant une ouverture maximale de l'espace à l'aide de *checkpoints* « mous ». Tous les éléments et les fonctions du *checkpoint* sont conservés mais sur un mode adouci aussi bien symboliquement qu'au niveau opérationnel. Premièrement, l'élément matériel de l'interface d'accès doit d'être extrêmement léger ou d'une apparence agréable. Il est bien évident que les habitants d'une résidence fermée n'ont pas envie de ressentir, eux, la violence de l'opération de cloisonnement qui prétend les protéger (Illustration 10). La plupart du temps, on cherche à produire une enceinte, à la fois, discrète et adoucie, voire gaie et ludique. Un exemple étonnant illustre à merveille cet enjeu de la virtualisation, conçue ici comme une « euphémisation », comme une édulcoration symbolique. Il s'agit du renouveau de la clôture végétale (Illustration 11). Grâce à un choix d'essences végétales tout autant jolies que répulsives, une entreprise propose ainsi de remplacer les moyens de clôture trop agressifs comme le barbelé par une haie aussi efficace pour déchirer la chair des intrus mais qui a aussi l'inestimable avantage de fleurir au printemps...

Illustration 10



Source : http://www.mountainhomesofdenver.com/golden_genesee_area/area_golden_genesee_neighbors.htm

Illustration 11

La Clôture Végétale

Principe :
Haie de végétaux tressés entre eux.
Création d'un maillage de rameaux épineux
Soudure naturelle des branches tressées



Les atouts :

- ✓ Dissuasif et infranchissable sans moyens lourds
- ✓ Efficacité croissante
- ✓ Protection visuelle totale
- ✓ Intégration paysagère et environnementale
- ✓ Sécurisation discrète
- ✓ Effet brise-vent et protection acoustique
- ✓ Frais d'entretien maîtrisés
- ✓ Implantation possible sur tous types de terrains



Gare RER Bussy St Georges
Disneyland Paris

Objectif :
Sécurisation périmétrique pour tous types de sites
(Propriétés privées, sites industriels, sites sensibles, équipements publics, zones dangereuses, sites protégés)



Zanthoxylum sur 2 rangs
avec option de renfort « concertina »

Options de renfort :
Barbelé, concertina, anti-véhicule bélière

Posées à l'intérieur de la haie, elles sont absorbées et disparaissent dans le feuillage, et permettent d'augmenter le niveau de sécurité.



Option anti-véhicule bélière avec renfort métallique et béton armé

Option Protection du public :
La Clôture Végétale, porteuse de fortes épines, peut être isolée du public lorsqu'elle est très proche d'une zone fréquentée (trottoir, lieux publics, écoles...) afin d'éviter qu'une personne ne se blesse en chutant ou en touchant la haie.
Plusieurs possibilités sont à votre disposition.

Dépliant de l'entreprise Sinnoveg

- 14 Deuxièmement, l'*élément humain* prend la figure hybride d'un « vigile d'accueil » dont le rôle est moins de répression que de médiation. Il doit dissuader, expliquer, encadrer et guider. Un centre de formation dans les métiers de la sécurité propose ainsi, dans la même opération de recrutement, des postes d'agents de sécurité, de maîtres chiens et d'hôtes d'accueil. Tous doivent posséder les mêmes compétences : une excellente présentation et élocution, une bonne aisance relationnelle, un sens de l'écoute et... être souriant⁷. Dans les centres commerciaux ou les parcs de loisir, ces agents doivent décourager gentiment ou expulser avec politesse tout individu dont l'attitude s'éloignerait du comportement attendu par le dispositif. Pour autant, l'objectif premier est de ne pas avoir à intervenir en prévenant toute intrusion dangereuse ou perturbatrice de pénétrer l'espace protégé (Illustration 12).

Illustration 12



Source ; <http://www.lexpress.org/opinion/securite-dans-les-aeroports-faut-il-revoir-le-modele/>

- 15 Enfin, l'*élément technologique* assiste les « vigiles d'accueil » grâce à trois types d'outils interconnectés qui leur fournissent des informations : les outils de détection électroniques (en particulier les portiques), les caméras et les ordinateurs. Le matériel évolue très rapidement et propose de nouvelles fonctionnalités. Pour exemple, les caméras numériques permettent des détections automatiques d'intrusion, de mouvements suspects, voire d'individus précis. Les portiques de dernière génération peuvent dévoiler nos formes intimes en nous bombardant d'ondes qui effleurent d'une manière insensible notre peau. Les puces électroniques de type RFID permettent une lecture à distance, c'est-à-dire sans contact physique, d'informations étiquetant des marchandises ou des individus. Le dispositif complet comporterait un système informatisé centralisant toutes les données recueillies par des senseurs de différents types afin de déclencher des alarmes automatiques programmables selon les situations.

Malgré leur sophistication, ces technologies ne sont pas réservées à des zones d'une importance stratégique. Leur discrétion, leur douceur, leur efficacité en font, au contraire, des éléments qui façonnent de plus en plus notre quotidienneté (Illustration 13).

Illustration 13



Source Source inconnue

- 16 On voit alors que, si l'enjeu sécuritaire des espaces biopolitiques ne peut pas être compris comme simple exclusion, il ne correspond pas non plus à la recherche d'une absence de délimitation, d'une ouverture de l'espace, de la plus grande liberté de circulation possible. Répondre de cette manière, ce serait se laisser emporter par la charge fantasmagique de la virtualisation comme dématérialisation, légèreté, apesanteur – un rêve *high-tech* teinté de culture « *geek* » assez répandu de libération des contraintes de la matière grâce aux nouvelles technologies. En fait, la virtualisation des moyens de délimitation signifie pour l'essentiel une *densification* des limites, dans le sens d'une intensification du pouvoir de trier qui entre et qui sort. Dans les exemples que nous avons évoqués, il y a trois possibilités. Première possibilité, les nouvelles technologies renforcent l'étanchéité d'une délimitation massive (un mur en béton de neuf mètres de haut *plus* du barbelé, *plus* des caméras, des portiques, des systèmes de communication etc.). Deuxième possibilité, ces outils permettent de rendre une délimitation légère aussi efficace, voire nettement plus efficace, qu'une lourde fortification sans avoir à en supporter les coûts symboliques et financiers. Troisième possibilité, ils permettent de créer une limite purement immatérielle là où il n'aurait pas été possible d'édifier une barrière pour des questions économiques, techniques ou politiques. Ainsi, le placement sous surveillance électronique (PSE) permet de savoir si un individu sort de son domicile quand il n'est pas autorisé à le faire (il permet également de détecter sa présence alors qu'il devrait être au travail, par exemple). Il trace un périmètre immatériel qui s'impose

comme contrainte spatiale par le biais de la menace d'incarcération. Plus encore, le Placement sous surveillance électronique mobile (PSEM), basé sur une technologie GPS, permet de délimiter des zones d'exclusion et d'inclusion d'un simple trait de souris sur une carte informatisée⁸. Pour le dire simplement, les nouvelles technologies servent moins à virtualiser des clôtures qu'à créer des clôtures virtualisées. Le résultat ce n'est pas moins de clôtures mais plus de clôtures, ou du moins plus de contraintes spatiales. Or, ce phénomène de multiplication et de densification des délimitations virtualisées a pour caractéristique d'échapper très largement à ceux qui possèdent les bons droits d'accès, puisqu'elles sont, pour eux, quasi insensibles. Elles n'apparaissent dans leur dureté que pour celui qui ne peut pas entrer.

La gestion de la perméabilité

- 17 L'enjeu sécuritaire de la gestion de l'espace, qu'il soit militarisé ou « libéral », n'est donc ni la fortification, comprise comme fermeture, comme action de se « cloîtrer » dans une exclusion radicale de l'extérieur, ni la circulation comprise comme la recherche de vitesse, de fluidité, de liberté des déplacements. De même que la virtualisation des délimitations de l'espace ne signifie pas une simple dématérialisation des clôtures et des séparations mais, au contraire, un renforcement de leur efficacité.
- 18 L'enjeu sécuritaire actuel, c'est la *gestion de la perméabilité* entre des parties différenciées de l'espace. Cette gestion de la perméabilité s'appuie sur les mêmes outils, les mêmes technologies et les mêmes modèles, qu'elle soit dure et militarisée, ou souple et libérale. Le dispositif exemplaire de cette gestion est le *checkpoint* dont l'efficacité repose d'une manière décisive sur les nouvelles technologies de détection, de communication et de traitement de l'information. Dans tous les cas, la fonction que doit réaliser le *checkpoint* est la même, il s'agit d'exercer un tri entre ce qui peut passer et ce qui ne doit pas passer. Ce tri doit s'effectuer de la manière la plus fiable, rapide et douce possible en fonction de la situation tactique. A ce niveau, on en reste à une logique binaire du « oui » ou « non », c'est-à-dire à une logique classique d'exclusion comme geste de souveraineté. Mais la réalisation de cette fonction binaire se fait d'une manière analogique, c'est-à-dire qu'elle se fait selon un coefficient continu de perméabilité du plus étanche (mais jamais égal à zéro, un espace absolument clos est impensable) au plus poreux (mais jamais totalement perméable, ce qui signifierait l'absence totale de pouvoir). Pour fixer un peu le vocabulaire, selon une forte inspiration foucauldienne, il est possible de distinguer trois niveaux conceptuels. Le premier niveau serait celui, abstrait, du diagramme ou du schéma de pouvoir comme forme tactique générale d'exercice d'un pouvoir : « *un mécanisme de pouvoir ramené à sa forme idéale ; [...] une figure de technologie politique qu'on peut et qu'on doit détacher de tout usage spécifique.* » (Foucault, 1975, p. 239). Par exemple, le « panoptisme » est présenté comme le diagramme de la société disciplinaire dans *Surveiller et punir*, en tant qu'il aménage la possibilité d'une amplification du pouvoir dans son exercice grâce à une surveillance individualisante diffuse et anonyme. Ici, le diagramme en question est la « gestion de la perméabilité entre des espaces différenciés ». Le deuxième niveau est celui des dispositifs qui effectuent le diagramme. Il est possible de définir des formes génériques de dispositifs à partir d'exemples concrets, ici le *checkpoint* comme modèle à partir de pratiques localisées de délimitations, mais un diagramme peut être effectué par des dispositifs différents (par exemple ; le diagramme général de gestion de la perméabilité des espaces peut se faire par des dispositifs de

répartition sociale – économique et symbolique – des populations⁹). Un dispositif est caractérisé par une combinaison particulière d'opérations ou de procédures. Ainsi, le dispositif générique que Foucault élabore à partir de la gestion des villes pestiférées doit quadriller, surveiller, enregistrer, comme le *checkpoint* doit détecter, retarder, intervenir. Les formes génériques de dispositifs sont réalisées par des dispositifs concrets qu'il vaut mieux appeler institutions ou appareils. (Le Panoptique comme dispositif générique effectuant le diagramme « panoptisme » peut se concrétiser, selon Foucault, dans des institutions variées – prisons, hôpitaux, asiles etc. De même, comme nous l'avons vu, pour le *checkpoint* qui peut prendre différentes formes : forteresse, frontières, usines, aéroports, supermarchés etc.). Troisième niveau, les éléments (matières, outils, individus, discours) qui sont mobilisés et articulés dans le fonctionnement du dispositif.

- 19 L'intérêt premier de ces distinctions conceptuelles est de proposer une autre méthode d'analyse des pratiques de pouvoir. Il s'agit de privilégier une méthode montante qui consiste à partir des éléments concrets et des pratiques qui les combinent pour déterminer le dispositif qu'ils forment et ensuite le diagramme de pouvoir qu'effectue ce dispositif. Autrement dit, inférer la fonction générale à partir des pratiques matérielles plutôt que d'interpréter ces pratiques à partir d'une fonction posée *a priori*. L'utilité de cette méthode apparaît clairement ici. Si l'on part de la « fonction » abstraite, les pratiques de délimitation semblent toujours avoir la même fonction, exclure ou inclure. Cette méthode descendante pour aborder le fonctionnement du pouvoir ne permet manifestement pas de distinguer des phénomènes pourtant hétérogènes. Au contraire, si l'on part de la manière dont se combinent concrètement des éléments, on voit qu'il est bien différent de tracer une ligne de séparation que de contrôler des entrées/sorties, ces deux gestes n'ont pas le même diagramme. Le diagramme qu'effectue le dispositif frontière classiquement compris est celui de l'exclusion de l'Autre comme purification de la communauté. Le diagramme qu'effectue le *checkpoint* est la gestion de la perméabilité comme contrôle différentiel des entrées/sorties en vue d'une efficacité des dispositifs spatiaux¹⁰.
- 20 L'enjeu tactique des délimitations de l'espace comme contrôle différentiel est donc d'ajuster le coefficient de perméabilité d'un lieu en fonction de la rencontre, chaque fois différente, entre ses besoins fonctionnels et la nature des entrées/sorties. Ce réglage se fait aussi bien au niveau symbolique qu'opérationnel. Au niveau symbolique, une délimitation peut être trop voyante ou trop brutale compte tenu de sa fonction et de ceux à qui elle s'adresse, elle peut alors devenir contre-productive. Elle peut être, au contraire, trop discrète dans les cas où il est plus efficace de dissuader que de contraindre physiquement. Opérationnellement, il n'est pas toujours nécessaire ou faisable de bloquer toutes les entrées en attente d'autorisation, et l'on peut préférer laisser s'écouler un flux continu sur lequel on se contente de mettre un filtre réduisant les risques d'entrées indésirables. Plutôt que la logique binaire d'une limite qui pose la simple question du passage entre un dedans et un dehors, il s'agit d'analyser une logique plus complexe où s'articulent le symbolique et l'opérationnel selon un calcul chaque fois différent en fonction de la situation tactique et, en particulier, de facteurs économiques, politiques, géographiques, technologiques.
- 21 Ce déplacement du binaire à l'analogique invite également à bien distinguer le geste de l'exclusion de cette gestion différentielle de la perméabilité, et donc à distinguer les formes de résistances qui correspondent à ces deux modalités d'exercice du pouvoir. L'exclusion suppose le rejet pur et simple des indésirables vers un dehors, vers un

extérieur délaissé qui s'oppose radicalement au dedans. Ce serait la situation des migrants rejetés dans le désert par les barbelés des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla au Maroc. Mais, pour les indésirables survivants au milieu du territoire biopolitique, du champ protégé des « citoyens-brebis », ce dehors n'existe pas, ou du moins il tend à disparaître. Les exclus ne le sont pas une bonne fois pour toute, ils sont sans cesse dispersés (Clochard, Gastaut, Schor, 2004). Dans le pâturage biopolitique, celui qui est rejeté d'un espace protégé n'a nulle part où aller qui ne soit pas aussi un espace protégé, dont il faut respecter les conditions d'accès. Il n'a pas de « base arrière » aussi misérable soit elle. Celui qui ne peut accéder nulle part, qui n'est autorisé en aucun lieu et indésirable partout, ne peut qu'errer de rejet en rejet, survivant comme il le peut dans les interstices de plus en plus minces qui subsistent entre des espaces-bulles aux étanchéités variables (illustration 14). L'exclusion est encore une logique dure et archaïque de l'espace sécuritaire, elle continue bien sûr de fonctionner. Mais la violence propre à l'époque de la virtualisation est bien différente. Elle n'est pas physique mais insensible, elle n'est pas statique mais mobile (en particulier, elle agit par la dispersion), elle n'est pas rigide mais molle (elle décourage plus qu'elle ne repousse), elle n'est pas ostensible mais discrète voire invisible, elle n'est pas aveugle (systématique) mais différentielle (à chaque lieu, ses conditions d'accès spécifiques se modulant en fonction des capacités d'accès des « mobiles » qui prétendent entrer ou sortir).

Illustration 14



Source : Didier Faustino, 2011

- 22 Il n'est pas sûr que nous ayons les outils conceptuels appropriés pour penser cette violence là. Du moins, non seulement le diagramme de l'exclusion ne permet pas de la saisir, mais il en brouille l'image. Si l'exclusion nous révolte, bien que nous la laissions largement fonctionner en tant qu'elle est censée nous protéger des nuisibles, la sélection hiérarchique permanente et la dispersion continue ne donne que peu de prise à la

critique et à la résistance. Pas de dehors à investir, pas de murs sur lesquels briser ses poings, pas de ségrégation autoritaire que l'on pourrait condamner unanimement. Mais, dans la quotidienneté de la multitude, le désir permanent d'être dans une bulle, la peur de se retrouver coincé entre ces membranes molles qui ne cessent de changer de configuration, l'agitation pathétique pour correspondre aux coefficients de normalité qui permettent de passer de bulles en bulles. Le sécuritaire biopolitique n'est dur que par exception, mais c'est par exception aussi qu'il se fait liquide. Pour le reste, il n'est que visqueux, plus on se débat, plus on s'y empêtre.

- 23 À ce stade, une question se pose d'une manière systématique, presque comme un réflexe : qu'en est-il de la résistance dans cette configuration de pouvoir ? Et, en effet, cette question n'est pas anecdotique, elle découle du type d'analyse qui est proposé. Elle a, d'ailleurs, poursuivi Foucault tout au long des interviews et tables rondes qui ponctuent son travail, et continue de le faire pour ceux qui s'en inspirent. Il ne s'agit pas pour autant d'un défaut qui devrait encourager l'abandon de ces analyses et de cet auteur. En tant que l'on se propose d'élaborer une grille d'analyse de la positivité de modes d'exercices du pouvoir, on inclut ce que l'on appelle résistance dans la globalité d'un fonctionnement. Les résistances, inévitables dans une configuration de pouvoir, sont à l'intérieur de cette configuration, elles l'agitent, en stimulent le développement, mais peuvent également en bouleverser l'équilibre. Selon cette méthode, la question de la résistance, ce n'est donc pas : « que faire pour se libérer du pouvoir ? » mais quels types de résistances spécifiques sont impliquées par un diagramme de pouvoir et les dispositifs qui lui correspondent. En particulier, l'esquisse d'un modèle de gestion de la perméabilité comme diagramme du pouvoir sur l'espace implique des formes de résistance différentes que celles impliquées par le diagramme de l'exclusion. Tout d'abord, on voit bien que l'enjeu de la perméabilité inverse le sens du geste consistant à forcer une clôture, à transgresser une interdiction de passer. Ce geste de résistance par excellence contre l'exclusion devient, dans cette autre configuration, une passion (au sens grec, en particulier stoïcien, de *pathos*, affect négatif subi) de la conformité. Dans un modèle sans extérieur, de juxtaposition de zones délimitées par un contrôle différentiel des conformités, passer la limite est justement ce qui est attendu par les dispositifs et désiré par les individus.
- 24 Par contre, si l'on en reste à la métaphore – évidemment imparfaite, de toute façon temporaire – d'une coalescence de bulles, ce modèle implique au moins deux gestes de résistance différents. Première possibilité, il s'agirait « d'habiter » la ligne brisée qui passe entre les zones protégées. En toute rigueur, on ne peut pas habiter une ligne puisqu'elle n'a pas d'étendue. Pour penser « l'extension » d'une ligne qui la rendrait vivable, il faut passer du spatial au temporel. C'est dans le temps d'une existence, dans la capacité à se maintenir en mouvement, qu'une survie devient possible sur la ligne. Une métaphore militaire peut illustrer cette possibilité : Ernst Jünger raconte comment, enlisés devant la ligne infranchissable des tranchées anglaises, lui et ses camarades ont reproduit une guerre de mouvement en remontant à l'intérieur même de la tranchée ennemie à coup de grenades (Jünger, 1999, p. 275-287). Selon une autre métaphore, plus pacifique, on pourrait se « contenter » de la ligne brisée : *« Qu'y a-t-il donc que je puisse craindre désormais ? Les chambellans ? Que pourront-ils faire ? Me fermer la porte au nez ? S'ils me surprennent à vouloir entrer qu'ils le fassent ! - Pourquoi alors viens-tu à la porte ? - Parce que je considère pour moi comme un devoir de me mêler au jeu tant qu'il dure. - Comment donc empêcher qu'on ne te ferme la porte au nez ? - Parce que, si on ne me reçoit pas, je n'ai pas le désir d'entrer [...] »* (Epictète, 1993, p. 326)

- 25 Deuxième possibilité, logiquement impliquée par le diagramme des perméabilités, étendre en largeur la ligne tendanciellement invivable de l'errance. Créer des poches opaques vis-à-vis des procédures de gestion normalisée de l'espace de telle manière que l'on puisse y développer une organisation collective de survie ou de vie selon l'institution d'autres normes¹¹. Ces deux formes de résistances peuvent sembler s'opposer. La première est davantage individuelle et éthique, intimement liée au rapport que l'on a avec son parcours existentiel. La deuxième est plus collective et politique. Mais tout cela demanderait, évidemment, bien d'autres développements. Quoiqu'il en soit, il s'agit de possibilités théoriques impliquées par l'analyse fonctionnelle d'un dispositif. Quand à passer de la théorie à la pratique, il ne s'agit plus de philosophie, en tout cas dans sa dimension discursive, mais d'un tout autre type de geste.

BIBLIOGRAPHIE

BILLARD G., CHEVALIER J. et MADORÉ F., 2005, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection « Géographie sociale »

BALLIF F. et ROSIERE S., 2009, « Le défi des teichopolitiques. Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *L'Espace Géographique*, vol. 38, n°3, p.193-206.

BROSSAT A., 2003, *La démocratie immunitaire*, Paris, La Dispute

CLAVAL P., 1978, *Espace et pouvoir*, Paris, Presses Universitaires de France

CLOCHARD O., GASTAUT Y. et SCHOR. R., 2004, « Les camps d'étrangers depuis 1938 : continuité et adaptations. Du modèle français à la construction de l'espace Schengen », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20 – n°2, p. 57-87

DELEUZE G., 1990, « postscriptum aux sociétés de contrôles », *Pourparlers*, Paris, Les Éditions de Minuit, p. 240-247

EPICTÈTE, 1993, *Entretiens, livres I à IV*, Paris, Gallimard, Tel

FENECH G., 2005, *Le placement sous surveillance électronique mobile*, Ministère de la Justice

FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, Tel, édition de 1993

FOUCAULT M., 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard/Seuil, Hautes études

FOUCAULT, 1994, « Des espaces autres », *Dits et Ecrits*, tome IV 1980-1988, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines

JÜNGER E., 1999, *Orages d'acier*, Paris, Christian Bourgeois, Le livre de poche biblio

LEFRANC A., 2004, *Les nouvelles technologies de surveillance et la sécurité en détention*, mémoire de DESS Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme, Universités de Pau et de Bordeaux IV, ENAP, Agen, 60 p.

LEVI P., 1987, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, Pocket

NOVOSELOFF A. et NEISSE F., 2007, *Des murs entre les hommes*, Paris, La Documentation française

RAZAC O., 2009, *Histoire politique du barbelé*, Paris, Flammarion, Champs essais

RAZAC O., 2010, *Le placement sous surveillance électronique mobile : un nouveau modèle pénal ?*, Rapport de recherche, CIRAP/ENAP, Ministère de la Justice, 238 p. Source : www.enap.justice.fr/pdf/Rapport_PSEM_avril2011.pdf

RITAINE E., 2009, « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflits* [En ligne], 73, URL : <http://conflits.revues.org/17500>

NOTES

1. Voir, par exemple, Novosseloff A. et Neisse F., *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, 2007 – Foucher M., *L'obsession des frontières*, Perrin, 2007 – Billard G., Chevalier J. et Madoré F., *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Presses universitaires de Rennes, collection « Géographie sociale », 2005 – Ballif F. et Rosière G. « Le défi des teichopolitiques. Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *L'Espace Géographique*, vol. 38, n°3/2009. Cette tendance s'exprime également dans de nombreux articles de journaux insistants sur la création ou le durcissement de frontières ou de ségrégations diverses (Mur de séparation en Cisjordanie, barbelés de Ceuta ou de Melilla, au Sahara occidental, entre l'Inde et le Pakistan, entre les Etats-Unis et le Mexique etc.)

2. Cette approche se place volontiers dans le sillage de certains textes de Gilles Deleuze, en particulier le « postscriptum aux sociétés de contrôles » publié dans *Pourparlers*, Les Éditions de Minuit, 1990, p. 240-247. Ainsi, le rapport parlementaire sur le Placement sous surveillance électronique mobile (PSEM), basé sur une technologie GPS, fait explicitement référence aux concepts deleuziens en posant ce dispositif comme « post-carcéral », indiquant qu'il doit contribuer « à la réinsertion des personnes concernées en facilitant leur mobilité géographique tout en permettant aux services de contrôle de s'assurer, le cas échéant, de la localisation du condamné avec précision et rapidité. » dans Georges Fenech, *Le placement sous surveillance électronique mobile*, Ministère de la Justice, 2005. Ce type d'argumentation est aussi celle des entreprises de sécurité : « Les sas de contrôle automatiques aux frontières équipés de technologies d'identification très précises (empreintes digitales, reconnaissance de l'iris, etc.) multiplieront les bureaux d'accès et accéléreront [sic] le temps de traitement des flux d'immigration. La charge de travail sera réduite, ce qui permettra un examen minutieux supplémentaire là où cela est nécessaire. Les touristes bénéficient d'un traitement rapide des données et peuvent ainsi voyager confortablement et avec un très grand sentiment de sécurité. » Source : <http://www.automatic-systems.com> (consultation février 2009)

3. Pour dépasser cette antinomie, il aurait pu paraître plus logique de décaler la question des délimitations vers celle de la traçabilité permise par les nouvelles technologies. Mais, justement, il s'agit de montrer que l'évolution des formes de délimitation elles-mêmes reposent sur un schéma plus complexe que l'opposition fortification/virtualisation.

4. Bien sûr, même une forteresse de ce type ne tient que par l'action d'une garde humaine. Ce qui montre précisément que la fortification est, en elle-même, seulement passive.

5. Même dans les prisons, l'enjeu sécuritaire, toujours très périmétrique, s'est décalé (en particulier du fait de l'augmentation du flux des entrées et sorties) au niveau des contrôles à la porte, en particulier avec la dotation en matériel de plus en plus sophistiqué (Lefranc, 2004)

6. Primo Lévi exprime parfaitement la force symbolique de ces lieux, concentrée sur leur enceinte de barbelés : « La liberté, la brèche dans les barbelés nous en donnait l'image concrète. » (Lévi, 1987, p. 181)

7. Source : <http://mlclichy.org/wp/?cat=4&paged=2> (consultée le 6 septembre 2011)

8. Le Placement sous surveillance électronique mobile a été créé par la loi du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive des infractions pénales. Il est majoritairement utilisé dans le cadre de mesures de sûreté, en particulier la surveillance judiciaire, pour contrôler après la fin de leur peine des personnes jugées « dangereuses » (Razac, 2010). L'utilisation de technologies de surveillance dématérialisées sert également à tracer des frontières « invisibles » comme avec le SIVE (Sistema Integral de Vigilancia Exterior). Opérationnel depuis 2002 ce système couvre aujourd'hui la frontière maritime espagnole de Huelva à Murcie et sur la côte africaine de Ceuta à Melilla. Des stations équipées de senseurs (radars, caméras etc) permettent de repérer les plus petites embarcations qui s'approchent des côtes.

9. A l'image de ce que Pierre Boudieu indique dans « Effets de lieu », *La misère du Monde*, Seuil, Libre Examen, 1993, p. 163

10. On sait que Foucault n'a jamais voulu ou pu fixer son vocabulaire sur ce sujet. La tripartition que nous proposons force un peu le texte foucauldien. Elle le clarifie au prix d'une simplification. Il pourrait en particulier paraître inutile d'exhumer la notion de diagramme qui, si elle est présente dans *Surveiller et punir*, disparaît par la suite. L'intérêt de cette notion est d'opérer une distinction entre le diagramme, qui est abstrait, des pratiques concrètes de pouvoir, de la notion trop générale de « fonction » sociale ou politique qui serait première et que l'on chercherait ensuite à réaliser par des dispositifs concrets. Le diagramme est une articulation entre une fonction générale et la manière de l'exercer, un schéma tactique.

11. Plusieurs ouvrages peuvent illustrer cette possibilité. En particulier : Hakim Bey, *TAZ : Zone autonome temporaire*, Éclat, Premier Secours, 1998, ou Comité invisible, *L'insurrection qui vient*, La fabrique éditions, 2007. Il faudrait également penser au développement des différentes formes de *squats* ou des communautés rurales autonomes.

RÉSUMÉS

Les réflexions sur l'évolution de l'exercice spatial du pouvoir risquent toujours d'être rabattues sur une opposition binaire entre deux options, à la fois réelles et exclusives : la fortification des délimitations et la gestion des circulations. Pour dépasser cette antinomie, cet article propose une modélisation plus complexe des phénomènes de virtualisation des délimitations centrée sur la figure du *checkpoint*. L'enjeu de cette modélisation est aussi directement politique dans la mesure où cette « gestion de la perméabilité » implique des formes de résistance spécifiques, qui ne correspondent pas au geste classique de la transgression de la limite.

Theories on current developments of spatial power tend to oppose two conceptions, both actual and contradictory. On the one hand, boundaries seem to be more and more fortified. But, on the other hand, there seems to be faster and freer circulation. To overcome this antinomy, this paper suggests a more complex apprehension of spatial power based on the model / figure of the checkpoint. This model shows that what is at stake is not the opening or the closing of social space, but the management of permeability. There is a direct political meaning to our study, because the management of permeability implies specific forms of resistance, far from the classic transgression of the limit / boundary.

INDEX

Mots-clés : murs, virtualisation, checkpoint, philosophie, Foucault

Keywords : walls, virtualization, checkpoint, philosophy, Foucault

AUTEUR

OLIVIER RAZAC

Philosophe, enseignant-chercheur

Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP), École nationale
d'administration pénitentiaire

orazac@yahoo.fr